

**Sujet :** [l.mairies37] Accueil de garde des enfants de soignants, des personnels de l'ASE et des FSI

**De :** Cabinet DSDEN37 <ce.cab37@ac-orleans-tours.fr>

**Date :** 02/04/2020 à 17:01

**Pour :** Liste des mairies d-Indre-et-Loire <l.mairies37@ac-orleans-tours.fr>

Mesdames et Messieurs les Maires,

Dans le cadre de la crise sanitaire, un accueil de garde des enfants des personnels soignants, de l'aide sociale à l'enfance et des forces de sécurité intérieure est organisé en 135 lieux du département. Parmi ceux-ci, les écoles sont très largement majoritaires puisque 120 d'entre-elles accueillent tous les matins 325 enfants, grâce à la mobilisation d'enseignants volontaires et des personnels municipaux.

Dans ce contexte, les « gestes barrières » sont efficaces pour limiter la propagation du Covid-19 et sont régulièrement rappelés :

- se laver les mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon pendant trente secondes ou, à défaut, avec une solution hydro-alcoolique (sauf pour les enfants en bas âge) ;
- tousser ou éternuer dans son coude ;
- se moucher dans un mouchoir à usage unique ; le jeter immédiatement à la poubelle et se laver les mains à nouveau ;
- éviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche ;
- ne pas se serrer la main ; ne pas s'embrasser.

Je sais l'attention que vous portez à la mise à disposition de savon, d'essuie main jetable ou de séchoir.

Par ailleurs, les consignes concernant l'aération régulière des locaux vont être rappelées aux encadrants. En parallèle, l'importance de l'hygiène par un nettoyage régulier (2 fois par jour) des surfaces sur lesquelles les enfants sont amenés à travailler ou jouer au même titre que le nettoyage des sols et des objets collectifs (poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, rampes d'escalier, boutons d'ascenseur, chasses d'eau, télécommandes, etc...) sont des éléments essentiels dans la lutte contre le COVID 19. Sur ces registres votre attention est déterminante et je tiens à vous remercier, une nouvelle fois, pour votre mobilisation ainsi que celle de vos services et personnels qui permet d'assurer les meilleures dispositions pour cet accueil de garde durant la durée de la crise sanitaire.

Enfin, je vous informe que nous avons distribué, dans les différents lieux où se déroule l'accueil de garde, un premier lot de masques à destination des personnels encadrant les enfants. Cette distribution va être renouvelée en début de semaine prochaine.

Vous trouverez, ci-joint, la fiche éditée par le ministère de l'Éducation nationale intitulée "Accueil dans les établissements scolaires des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire" ainsi que les fiches techniques produites par l'échelon académique sur les gestes et procédures à adopter dans le domaine de l'hygiène et de l'utilisation des masques.

Je reste à votre disposition pour tout sujet en relation avec cet accueil.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

--

Dominique Bourget  
DASEN d'Indre-et-Loire

[ce.cab37@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.cab37@ac-orleans-tours.fr)

T 02 47 60 77 11

Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

267 rue Giraudeau

CS 74212

37042 Tours Cedex 1

[www.ac-orleans-tours.fr/dsden37](http://www.ac-orleans-tours.fr/dsden37)



— Pièces jointes : —

---

20 03 27 Les mesures d'hygiène.pdf	241 Ko
20 03 27 Les mesures d'hygiène.pub	215 Ko
20 03 27 Nettoyage des locaux.pdf	213 Ko
20 03 27 Nettoyage des locaux.pub	995 Ko
Utilisation masques.pdf	115 Ko
accueil_enfants_personnels_soignants_covid-19.pdf	432 Ko